

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'assemblée Générale Extraordinaire de l'association

French Highland Cattle Society

Le 20 avril 2024 à Jaligny-sur-Besbre

Mot du président :

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il remercie les adhérents présents et leurs accompagnants ainsi que Walter Schluep qui est cette année le juge de notre concours.

Le secrétaire, Jean-François Delaire, fait une présentation des membres du Conseil d'Administration :

Emeric Deraëdt, président, éleveur à titre principal dans le Puy de Dôme,

Christophe Roche, vice-président, en charge du dossier « Organisme de Sélection », éleveur à titre principal dans la Drôme et l'Isère,

Olivier Crenn, trésorier, vétérinaire, éleveur à titre secondaire en Mayenne,

Jean-François Delaire, secrétaire, éleveur à titre principal dans le Puy de Dôme,

Clémentine Daillet, en charge de la boutique et de la communication Facebook et autre, conseillère en élevage laitier, éleveuse à titre secondaire en Haute Marne,

Guillaume Soudan, responsable événementiel, éleveur à titre principal dans l'Allier,

Robert Taytard, éleveur à titre principal dans le Puy de Dôme,

Julien Delmas, référent des sponsors et des commandes des doses d'Insémination Artificielle depuis l'Ecosse, communication Facebook, éleveur à titre principal dans le Cantal,

Eric Bautsch, conseiller en informatique, en charge de la gestion informatique de la F-HCS, éleveur à titre secondaire dans le Limousin,

Le président excuse l'absence de **Fanny Callac**, qui n'a pu se libérer pour être présente à cette AG pour des raisons professionnelles, Fanny est éleveuse en cours d'installation dans le Finistère.

Assemblée Générale Ordinaire 2024

Heure de début : 14 h 45

Le président présente le rapport moral et d'activité

Le président revient sur l'historique du passage entre l'ancien Conseil d'Administration et l'actuel. Pour reformer le CA à la suite de la démission du précédent, « nous avons alors coopté des membres pour compléter le Conseil d'Administration ».

Il revient sur le premier concours jeunes bovins qui s'est déroulé à Sancoins l'an passé avec le jugement de Jochen Born et sur le travail qui a été lancé depuis ce premier rendez-vous.

Il parle notamment du programme OS dont la présentation sera développée plus tard et qui constitue une avancée considérable pour la promotion de la race avec l'arrivée de documents officiels conformes au RZUE.

Le travail sur l'OS touche presque au but, avec les dernières réponses positives du ministère, Christophe Roche suit le dossier.

Il revient sur notre participation au Sommet de l'élevage, avec cette année six animaux présentés et sur le concours de St Flour annulé en raison de la MHE et de la FCO. A la place de ce rendez-vous manqué, Julien Delmas avait conduit une présentation d'animaux de son élevage avec un stand animé par l'association.

Il revient sur une décision qui avait été évoquée lors de la dernière AG, d'un partenariat avec la base de données en ligne écossaise. Celle-ci, pour des raisons de logistique, n'a pu donner suite à notre demande à seulement deux semaines du Sommet de l'élevage. En place, nous avons donc travaillé avec l'Arsoé de Soual afin de trouver une solution indispensable à l'hébergement dans une base.

Il présente également le travail sur l'optimisation du paiement, avec SUMUP on peut aujourd'hui éditer des factures conformes à la réglementation, se préparer à la dématérialisation de celles-ci et régler par carte ce qui représente un progrès certain, notamment pour la boutique.

Le président évoque ensuite les voyages de l'association en vue toujours de la promotion de la race. Après le voyage en Allemagne en septembre 2022, en Ecosse en février 2023 et en Suisse en avril 2023 des membres du CA, accompagnés par des adhérents, sont retournés au concours d'Oban, sur la côte Ouest de l'Ecosse, en février 2024.

En plus des visites dans trois élevages phares nous avons été accueillis dans celui du président de la Highland Cattle Society, consolidant ainsi les liens entre nos deux associations. Le contact a été très chaleureux avec les éleveurs et le constat a été fait que les éleveurs écossais considèrent avec beaucoup de sérieux notre élevage français et nous félicitent du travail de promotion de la race que l'association réalise en France. Nous avons été très honorés de savoir que notre association et ses éleveurs étaient regardés avec une telle bienveillance par nos amis éleveurs écossais.

Si l'an dernier nous étions suivis par une équipe de France 2, c'est TF1 qui nous accompagnait cette année, avec un beau reportage au journal de 13h. Tout ceci, en plus des divers articles dans la presse écrite, et avec le reportage fait cette année également pour Télématin sur France 2 contribuent à augmenter largement la popularité de notre race en direction du grand public et des professionnels.

Il s'agit aussi de souligner le gros travail engagé sur la recherche de sponsors que nous présente Julien Delmas. A ce jour, et suite aux contacts pris en partie au Sommet de l'élevage, nous avons établi deux styles de partenariats : les uns pour les suivis de manifestations et d'autres sous forme de contrats financiers sur plusieurs années afin de nous soutenir financièrement sur la création de l'OS. A l'heure d'aujourd'hui nous atteignons déjà la somme d'environ 5 000 €. Bien évidemment nous nous engageons en contre partie à donner de la visibilité sur les marques et leurs produits. Le travail de recherche continue au quotidien, d'autres gros dossiers sont en cours de montage, mais nous pouvons néanmoins annoncer la collaboration avec Class Auvergne, Expert One, Lacmé, Sanders, Solu'nature, les Scieries du Forez, Tiltob, Horn 21, les salins du midi (Sodi). Ce choix de recherche de partenariat a été pris pour aider à absorber le financement de l'OS afin que ce coût ne soit pas une charge trop importante pour l'association et les adhérents. Si vous connaissez des entreprises qui pourraient être intéressées pour être nos partenaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

Clémentine Daillet présente la boutique.

Clémentine détaille le bilan des ventes 2023. Elle a pris, depuis l'automne 2023, la gestion de la boutique avec les produits que nous connaissons : les licols, les peluches, les peignes, et explique la volonté de développer la gamme des produits au sigle de la F-HCS (vêtements, avec de nouveaux produits comme posters, affiches, porte-clés et autres stylos). Nous restons ouverts à toutes vos propositions pour étendre notre liste de produits à la vente.

D'une façon générale, le président explique au public que nous avons mis un peu de temps à trouver nos marques tant les changements et les projets étaient importants, sans compter la difficulté de reprendre une association, et demande aux adhérents d'excuser le conseil d'administration pour tout retard qui à ce jour a été rattrapé.

Le trésorier présente le rapport financier :

Olivier Crenn a repris la comptabilité en cours d'année, avec aujourd'hui un compte courant et un livret bleu soit :

4 203,40 € et 7 301,10 € = 11 504,50 €.

Les dépenses de 2023 s'élèvent à 15 299,68 €.

Elles comprennent :

- Les frais généraux (banque, envois postaux, assurance révisée à la baisse, site internet...),
- Les achats de la boutique (licols, peignes, vêtements, calendriers...),
- Le concours de Sancoins
- Le Sommet de l'élevage
- La manifestation de St Flour

Les recettes de 2023 s'élèvent à 12 708,43 €

- Elles comprennent :
- Les adhésions
- Les inscriptions d'animaux
- Les dons et sponsors
- La boutique
- Le concours de Sancoins
- Le sommet de l'élevage
- La manifestation de St Flour

Bilan 2023 :

Déficit de **2 591,25 €**

Analyse :

Certaines dépenses ont été importantes : (Sancoins :3000 €, Sommet : 6000 €).

Nous rectifions le tir, avec une nouvelle formule pour les concours et l'assemblée générale avec une ouverture au grand public avec entre autres la restauration gérée par les adhérents et en prenant la décision, après concertation au sein du CA, de ne pas participer au Sommet 2024 afin d'allouer la somme pour cette année à la mise en route de l'Organisme de Sélection.

Les organisateurs de la manifestation contactés ont bien compris nos priorités financières, et se sont dits heureux de réserver, pour les années suivantes, l'emplacement qui est aujourd'hui fortement identifié F-HCS, autant donc pour les organisateurs que pour le public qui nous suit depuis notre première participation à Sommet. Nous communiquerons bien entendu, à travers les supports officiels du salon, sur les raisons de ce changement temporaire.

Nous avons également axé le travail pour un équilibre financier sur le sponsoring, afin de maîtriser les coûts de fonctionnement.

Prévisionnel 2024

Dépenses 7 500 €

Soit :

- Concours : **1500 €**
- Frais (Banque, assurance) : **1 000 €**
- OS : **3000 €/an** (4 ans)
- Achat matériel boutique : **2 000 €**

Recettes : 12 000 €

Soit :

- Adhésions : **2 000 €**
- Certificats : **3 000 €**
- Ventes : **3 000 €**
- Sponsors : **4 000 €** (fourchette basse)

Avec donc un excédent prévisionnel de **4 500 €** qui rééquilibre le déficit de l'année écoulée.

Julien Delmas présente le programme IA

A ce jour, 17 élevages ont commandé 166 doses issues de 6 taureaux.

Les doses seront réceptionnées par Innoval. En France, les doses vont être réparties chez Les inséminateurs. Chacun contactera son centre d'insémination pour l'organisation de l'IA. Ce sont surtout des champions d'Oban qui ont été plébiscités, c'est un beau succès pour un essai. Cela promet de beaux reproducteurs pour la France. Ce travail vient à la suite des échanges du voyage en Ecosse, très riches, visites d'élevages de toutes tailles, concours d'Oban. Nous envisagions au départ d'importer des animaux, mais l'Angleterre a bloqué sur la maladie de la langue bleue qu'elle veut éradiquer. Ce sont donc 3 ou 4 années d'attente avant que la situation évolue, d'où l'intérêt de la progression de l'IA pour le brassage génétique.

Eric Bautsch explique enfin La société IAE au Royaume -Uni nous propose des cages de contention précommandées spécialement adaptées à la morphologie des highlands. Elles sortiront à peu près 4 000€ HT. Les détails seront à voir avec Eric.

Christophe Roche présente l'avancée du travail sur l'OS.

Le nouveau règlement intérieur adopté à l'unanimité a été validé conforme au RZUE (Règlement Zootechnique Européen) par le ministère au préalable.

La FHCS va créer un livre généalogique conforme au RZUE dont l'organisation est détaillée dans son règlement intérieur, celui-ci sera divisé en une section principale (animaux de race pure) et deux sections annexes (animaux conforme au standard sans généalogie complète certifiée).

Nous espérons initialiser le Herdbook d'ici la fin de l'année, dès que nous aurons obtenu l'agrément du ministère.

Les détenteurs d'animaux Highland Cattle nés et détenus en France, anciennement inscrit à l'association ou non, pourront alors de manière volontaire demander à enregistrer ou inscrire leurs animaux en fonction de leurs qualifications, au sein des différentes sections (Principale ou Annexes).

Ceux-ci pourront être inscrits à la Section Principale ou enregistrés en section Annexe selon leurs qualifications décrites dans le programme.

Nouveauté : le Programme de préservation de la race Highland Cattle est ouvert à tous les éleveurs en France, adhérents ou non à l'association. Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'association, vous aurez quand même l'opportunité de participer au programme en enregistrant vos animaux pour entrer dans une démarche de certification officielle et de préservation.

Notre souhait est de rassembler tous les éleveurs et un maximum d'animaux au sein du livre afin de mieux préserver la race et d'en faire la promotion.

Afin d'opérer de la plus professionnelle des manières et sans conflits d'intérêts, nous nous appuieront sur les compétences de nos partenaires pour assurer notre mission de tenue du livre généalogique :

- L'Institut de l'élevage (experts certifiant les documents officiels)
- Races de France (consultant pour notre programme)
- L'Arsoé de Soual (prestataire de l'outil informatique de gestion de races)
- Les EDEs (déjà 72 ont signés notre convention de délégation pour la gestion du contrôle de parenté)
- Une liste d'experts pointeurs à l'international reconnus dans le monde de l'élevage des Highland Cattle (consultants pour valider le standard et pointer les animaux du programme).

En résumé, nos objectifs dans un futur proche :

- Finaliser l'OS
- Diversifier la boutique
- Asseoir le sponsoring sur plusieurs années (gros dossiers en prévision)

Questions du public :

L'adhésion n'est-elle pas devenue plus compliquée avec les nouveaux formulaires ?

Oui, c'est en effet plus complet, mais à savoir qu'on a été obligé par le ministère de présenter sous cette forme en plusieurs feuilles pour les consentements pour ceux qui veulent participer à l'OS, mais que l'on essaiera de simplifier au maximum dans l'avenir si on peut.

C'est plus compliqué aussi par informatique ?

Les envois postaux ont été abandonnées parce que trop chers. 1 400 € de courrier avant... Nous avons donc opté pour des envois dématérialisés. Tout est donc envoyé par mail.

La liste des adhérents sur le site et la carte seront progressivement mises à jour.

A savoir : le nombre d'adhérents pour l'année 2023 était de 82, et pour l'année 2024 nous avons déjà 39 adhérents à ce jour et nous pouvons compter pour les votes 14 adhérents 14 procurations

Votes : Ils sont réalisés à main levée

Résolution 1 : Approbation du rapport moral du président

28 voix pour, 0 contre, adopté à l'unanimité.

Résolution 2 : Approbation du rapport d'activité du président

28 voix pour, 0 contre, adopté à l'unanimité.

Résolution 3 : Approbation du rapport financier 2023

28 voix pour, 0 contre, adopté à l'unanimité.

Résolution 4 : Vote du budget prévisionnel 2024

28 voix pour, 0 contre, adopté à l'unanimité.

Résolution 5 : Questions Diverses

Aucun vote supplémentaire n'est demandé par l'assemblée

Heure de fin de l'Assemblée Générale Ordinaire : 16 h 15

Assemblée Générale Extraordinaire 2024

Heure de début : 16 h 20

Votes : Ils sont réalisés à main levée

Résolution 1 : Approbation de la modification du logo de l'association French Highland Society

Modification du logo : Le CA propose de changer le logo de la FHCS pour avoir un logo plus simple, plus reconnaissable à distance, en phase avec l'OS. Deux maquettes sont présentées aux adhérents. Suite aux questions, le CA explique que des propositions seront faites et que les adhérents pourront participer en faisant leur remarque lors d'une consultation en ligne.

27 voix pour, 0 contre, 1 abstention, adopté

Résolution 2 : Vote de la refonte des statuts dans leur totalité pour correspondre aux exigences de l'Organisme de Sélection en cours de création (modification recommandée par le ministère de l'agriculture).

Nouveaux statuts : Il est expliqué à l'assemblée qu'une modification des statuts était nécessaire pour correspondre au programme de sélection. Les statuts d'origine ont été repris et reformulés pour correspondre au RZUE. Lecture est faite à l'assemblée par le secrétaire, complétée par une distribution sur format papier. Un débat s'en suit. Une fois les questions épuisées, l'assemblée passe au vote.

28 voix pour, 0 contre, adopté à l'unanimité.

Résolution 3 : Vote de la refonte du règlement intérieur dans son intégralité pour correspondre aux exigences de l'Organisme de Sélection en cours de création (modification recommandée par le ministère de l'agriculture).

Nouveau règlement intérieur : Il est expliqué à l'assemblée qu'une modification du règlement intérieur était nécessaire pour correspondre au programme de sélection. Le règlement d'origine a été repris et complété pour correspondre au RZUE. Une synthèse a été présentée pour en expliquer les détails. Un débat s'en suit. Une fois les questions épuisées, l'assemblée passe au vote.

28 voix pour, adopté à l'unanimité.

Heure de fin de l'assemblée Générale Extraordinaire : 18 h 10

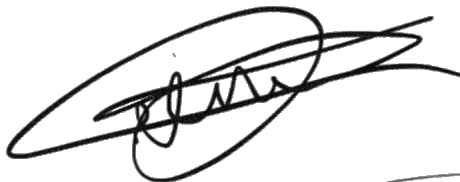
Emeric Deraëdt

Président

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

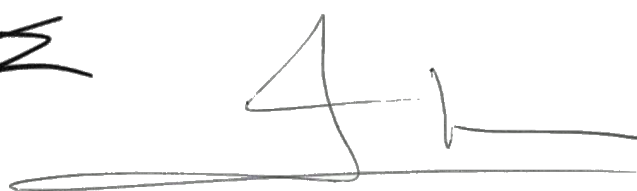
Olivier Crenn

Trésorier

A cursive signature in black ink, featuring a large, prominent loop at the beginning and several smaller loops and strokes throughout.

Jean-François Delaire

Secrétaire

A cursive signature in black ink, with a large, open loop at the beginning and a long, horizontal stroke extending to the right.